

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par la présente donné par le soussigné, greffier de cette ville, que conformément aux exigences du règlement 967 concernant les dérogations mineures :

Monsieur Pierre Vincent, mandataire autorisé pour la Ville d'Alma, propriétaire, a déposé une demande de dérogation mineure au règlement de zonage pour autoriser l'agrandissement de la caserne du Service de la prévention des incendies à au moins 2,1 mètres de la ligne avant, plutôt qu'à au moins 6 mètres, comme le prévoit dans la zone institutionnelle Eb8 le cahier des spécifications annexé au règlement de zonage 199-2012, pour la propriété sise au 70, rue Notre-Dame Ouest.


AVIS PUBLIC est également donné qu'à la suite de l'avis qui lui sera transmis par son Comité consultatif d'urbanisme, le Conseil municipal statuera sur cette demande de dérogation lors de sa séance ordinaire qui sera tenue

le lundi 18 juin 2018 à 19h00
en la salle du Conseil de la Ville d'Alma

AVIS est en outre donné que toute personne intéressée peut se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande de dérogation mineure.

Donné à Alma,
ce 30 mai 2018.

Le greffier de la Ville d'Alma


Jean Paradis, avocat